

# Communiqué de presse

## Gouvernance du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Arkéa

Paris, le lundi 15 mars 2021

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel prend acte du départ de Jean-Pierre Denis de la présidence du Crédit Mutuel Arkéa. Elle salue l'artisan du développement du Crédit Mutuel Arkéa dans ses territoires de Bretagne et du Sud-Ouest et à travers ses filiales, dans le cadre protecteur et durable du Crédit Mutuel.

Elle apportera à son ou sa successeur(e), de même qu'à la direction générale, tout son soutien pour que la stratégie du Crédit Mutuel Arkéa puisse s'épanouir au sein du Crédit Mutuel, dans le respect des principes d'unité, de subsidiarité et de solidarité.

« C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa et pour tout le Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel Arkéa et ses caisses, fédérations et filiales peuvent compter sur une Confédération partenariale, soucieuse du maintien des centres de décision et de l'emploi en régions et garante de l'unité et de la solidarité de toutes les entités du groupe Crédit Mutuel. Je serais heureux de rencontrer la personne qui succèdera à Jean-Pierre Denis et, si elle le souhaite, de venir à la rencontre des élus et dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa, au Relecq-Kerhuon » déclare Nicolas Théry, Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

Pour découvrir le groupe Crédit Mutuel, cliquez [ici](#) ou retrouvez nous sur :



[aziz.ridouan@creditmutuel.fr](mailto:aziz.ridouan@creditmutuel.fr)  
[pressecontact@creditmutuel.fr](mailto:pressecontact@creditmutuel.fr)  
46, rue du Bastion – 75017 Paris